

Tl'info

Le bulletin municipal d'information

Élections présidentielles et législatives

Dans le cadre des élections présidentielles du 10 et 24 avril prochain et des élections législatives du 12 et 19 juin, la Municipalité a dû ajouter un 3^{ème} bureau de vote et ainsi revoir le découpage des rues pour mieux répartir l'ensemble des électeurs.

Vous trouverez sur ce recto les emplacements des 3 bureaux de vote et au verso la répartition des rues au sein de ces bureaux.

Emplacements des Bureaux de vote



En cas de doute, le numéro de votre bureau de vote est indiqué à l'intérieur de votre carte électorale.



LIEU DE VOTE		
NOM, PRÉNOM, ADRESSE DU TITULAIRE		
NO	Pr	N° du bureau de vote
Approuvé du Votant	Carton de la Mairie	Approuvé du Maire

NOUVELLE RÉPARTITION DES RUES DANS LES BUREAUX DE VOTE :

BUREAU DE VOTE n°1 - MAIRIE

Le Bureau de vote n°1 est à la Mairie (2 place Liedekerke-Beaufort) dans la salle du Conseil Municipal (au fond de la cour).

Il accueille les électeurs des rues ci-dessous :

- Allée des Roses
- Allée du Plessis
- Chemin des Sœurs
- Ferme de la Tour
- Les Combeaux de Tigery
- Place Copernic
- Place Kepler
- Place Liedekerke-Beaufort
- Route de Corbeil
- Route de Saint-Pierre
- Rue Amédée Fraguier
- Rue de l'Orme à Desselay
- Rue des Vignes
- Rue du Citoyen Vergne
- Rue du Parc des Vergers
- Rue Elsa Triolet
- Rue G. Anthonioz De Gaulle
- Rue Galilée
- Rue Georges Sand
- Rue Henri Poincaré
- Rue Isaac Newton
- Rue Marie Curie
- Rue Simone de Beauvoir
- Rue Victor Schoelcher

BUREAU DE VOTE n°2 - CENTRE DE LOISIRS LES COQUELICOTS

Le Bureau de vote n°2 est au Centre de Loisirs Les Coquelicots (Rue du Lac / Allée des Ombrages) en face de l'École du Clos.

Il accueille les électeurs des rues ci-dessous :

- Allée des Bois
- Allée des Ombrages
- Le Petit Sénart
- Mail de la Pépinière
- Passage des Haubans
- Passage des Hauldres
- Place des Trois Mâts
- Route de Sénart
- Rue des Hautes Terres
- Rue des Hêtres
- Rue des Marronniers
- Rue des Mouettes
- Rue du Bicheriot
- Rue du Grand Mât
- Rue du Lac
- Rue du Lavoir
- Rue du Mât d'Artimon
- Rue du Mât de Misaine
- Rue du Saut du Loup
- Rue Madame
- Square des Bouvreuils
- Square des Chardonnerets
- Square des Grives
- Square des Hirondelles
- Square des Martinets
- Square des Pinsons
- Square des Roitelets
- Square des Sarcelles

BUREAU DE VOTE n°3

Le Bureau de vote n°3 est à la Ferme du Plessis-Saucourt (32 route de Lieusaint) dans la salle du rez-de-chaussée (en face du Cabinet médical).

Il accueille les électeurs des rues ci-dessous :

- Allée des Peupliers
- Allée des Acacias
- Allée des Jonquilles
- Allée des Myosotis
- Chemin Dit de Corbeil à Brie
- Impasse des Bouleaux
- Place du Plessis Saucourt
- Route de Lieusaint
- Route Nationale 6
- Rue de la Bergerie
- Rue de la Distillerie
- Rue du Capitaine Rolland Deplanque
- Rue du commandant Maurice Lissac
- Rue René Brunet